

Bulgnéville, le 15 janvier 2011

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce mois de janvier 2011, j'ai le plaisir de m'adresser à chacune et à chacun d'entre vous pour vous présenter mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année, et surtout d'excellente santé.

Depuis le début de mon mandat j'ai tenu à vous rendre compte de mon activité au sein du Conseil Général. Il s'agit pour moi d'un contrat moral avec les habitants de ce canton qui vise à plus de transparence dans la vie publique. Cette lettre d'information ne coûte rien au contribuable puisque je la finance sur mes fonds personnels.

Le Conseil Général exerce **des compétences obligatoires** : l'action sociale et la solidarité (l'enfance, la famille, le handicap, l'insertion, les aînés...), les routes (3 200 km), les collèges (bâtiments et personnels techniques), les transports scolaires (400 véhicules parcourent chaque jour 28 000 km pour transporter 25 000 enfants), les transports interurbains (LIVO), l'aménagement de l'espace rural...

Ces compétences touchent chacun d'entre nous au quotidien.

Par exemple, le coût moyen du transport scolaire est de 600 € par élève. Nos aînés peuvent, selon leur degré de dépendance, bénéficier de l'APA (aide personnalisée à l'autonomie) afin de leur permettre de rester chez eux le plus longtemps possible ou d'être accompagnés en établissement.

Le Conseil Général exerce également **des compétences volontaires** (non obligatoires) : agriculture, tourisme, environnement, culture, sport, développement économique... De nombreuses entreprises ont été soutenues financièrement car il s'agit là d'emplois créés ou sauvegardés.

L'aide aux communes est également une compétence volontaire et, même si le niveau d'intervention a été revu à la baisse, le département des Vosges se situe depuis 10 ans dans les 3 premiers départements pour l'aide aux communes (dans la tranche des départements de 250 000 à 500 000 habitants). Le canton de Bulgnéville est loin d'être oublié, car, là encore, il s'agit de travail pour les entreprises et donc d'emplois.

Cette baisse résulte d'un constat simple : les transferts de compétence de l'Etat (par des gouvernements de droite comme de gauche) ne sont pas compensés en totalité. Pour 2010 cela représente un « manque à gagner » de 36 millions d'euros. De plus, la crise mondiale que nous achevons de traverser, je l'espère, a impacté directement les recettes (les droits de mutation en forte baisse par exemple).

Toutes les subventions sont examinées et votées par la commission permanente, dont je suis membre, composée d'élus de la majorité comme de l'opposition. Elles sont publiques et peuvent être consultées. Je les publie également sur mon site : luc.gerecke.fr

Je rappelle que tout euro public, qu'il vienne de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Intercommunalité ou de la commune, n'a qu'une seule origine : le contribuable.

J'ai également veillé, en 2010 comme au cours des années passées, à ce que les associations et les écoles de notre canton puissent bénéficier des moyens nécessaires pour s'équiper et pour développer leurs activités.

Je vous renouvelle mes vœux et vous souhaite, ainsi qu'à votre famille et vos proches, une très belle année 2011.

Votre conseiller général
Luc Gerecke

N'hésitez pas à me contacter :
tél/fax : 03.29.09.14.54 – courriel : luc@gerecke.fr
courrier : 307 rue François de Neufchâteau – 88140 BULGNEVILLE
site : luc.gerecke.fr

Les aides aux communes

Aingeville :	Eclairage public	1 387 €
	Travaux à l'église	600 €
Auzainvilliers :	Réhabilitation de la mairie	13 680 €
Bulgnéville :	Répartition des amendes de police :	
	Carrefour RD 164 /rue Déléris	18 708 €
	Carrefour RD 164 /rue de l'Hôtel de Ville et Belle Rue	18 708 €
Crainvilliers :	Alimentation électrique de la station d'épuration (SMDE)	21 450 €
	Assainissement Grande Rue	55 250 €
Hagnéville et Roncourt :	Répartition des amendes de police : rue de la fontaine	18 708 €
	Renforcement VC 3	2 425 €
	Aménagement sol mairie et hall d'entrée	1 292 €
	Mise aux normes de l'accès à la mairie	2 675 €
Malaincourt :	Restauration de la statue de St Paul	958 €
	Elargissement du pont	1 788 €
	Electrification des cloches	1 111 €
Mandres/Vair :	Renforcement du réseau d'eau potable (SIE)	34 000 €
	Alimentation électrique du site de maraichage biologique (SMDE)	22 100 €
	Aménagement de rues	16 403 €
Morville :	Réfection de la toiture de l'église	6 396 €
Norroy :	Alimentation électrique lotissement (SMDE)	54 925 €
	TDIL réalisation du lotissement	5 000 €
	Ravalement des façades de la mairie	7 545 €
	Extension du réseau d'eau potable	7 636 €
	Installation d'une chambre de comptage	2 059 €
	Assainissement lotissement	37 500 €
Parey sous Montfort :	Aménagement rue de Rancourt	2 184 €
	Mise aux normes réseau d'assainissement eaux usées	36 091 €
	Mise aux normes réseau d'assainissement eaux pluviales	42 272 €
St Ouen les Parey :	Aménagement rues	11 566 €
	Remplacement de la chaudière de l'école maternelle	1 405 €
	TDIL lotissement	70 986 €
St Remimont :	Répartition des amendes de police : signalisation école et cimetière	325 €
	TDIL renforcement VC 3 et aqueduc	5 000 €
	Aménagement VC 3 et aqueduc	16 000 €
	Travaux d'assainissement	51 211 €
Saulxures les Bulgnéville :	Renforcement des supports des cloches et charpente	577 €
	Eclairage public chemin St Martin	521 €
	Installation poteau incendie	387 €
	Extension réseau eau potable	403 €
	Extension réseau assainissement	523 €
Sauville :	Travaux renforcement réseau eau potable et captage	7 074 €
	Travaux complémentaires	2 015 €
	Réfection du local technique	928 €
	Installation poteau incendie	701 €
Suriauville :	Extension réseau eau potable rue des Closes Boyard (SIE)	7 737 €
Urville :	TDIL mise aux normes électriques, station de pompage	860 €
	TDIL aménagement d'un espace public	1 235 €
	Aménagement d'un parking	3 286 €
La Vacheresse et La Rouillie :	Renforcement réseau électrique (SMDE)	36 400 €
	Aménagement VC 104	13 706 €
	Déplacement 2 poteaux incendie	787 €
Vrécourt :	Installation 3 poteaux incendie	2 259 €
	Aménagement VC 104 et 107	26 530 €
	TDIL travaux église	477 €
Communauté de Communes (CCB) :	Organisation de la semaine de l'eau	2 210 €
6 subventions aux entreprises		50 000 €
6 subventions pour l'agriculture		37 279 €
2 subventions pour les voyages scolaires (50%)		275 €
3 subventions aux associations		1 297 €
1 subvention pour la restructuration de la forêt privée		3 885 €